



Bulletin municipal



Paillet Infos

Le mot du maire

Ces derniers temps, certains évènements se sont produits dans notre commune et ont pu soulever des interrogations. S'il est compréhensible de s'inquiéter face à une situation inhabituelle, je demande à chacun d'entre vous de bien vouloir faire preuve de responsabilité et d'avoir un certain recul face aux rumeurs éventuelles qui peuvent circuler dans notre commune. De plus, songez que l'équipe municipale que j'anime est consciente de ces inquiétudes et qu'elle agit le plus rapidement possible en fonction de la gravité des problèmes. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter, je ne manquerai pas de vous répondre.

Le tri sélectif, mis en place depuis le 17 octobre est une réussite ! Plus de 90% de la population est équipée (pour les retardataires, vous avez toujours la possibilité d'acquérir un bac de ramassage pour ce type de tri en contactant la mairie). Merci à toutes et à tous d'avoir bien compris les enjeux de ce type d'opération.

ET MAINTENANT?

Le Syndicat de l'Entre deux Mers Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SEMOCTOM) a décidé de conduire une opération pilote sur la commune de Paillet afin de tester ce que pourrait être la mise en œuvre d'une **redevance incitative**.

La saga du tri sélectif

Dans cette optique, tous les habitants seront dotés gratuitement, début 2009, de **bacs d'ordures ménagères (poubelles) équipés de puces électroniques**.



En effet, une partie de la tarification serait basée sur le comptage du nombre de présentation à la collecte des poubelles. Le système de puce permettrait la reconnaissance des conteneurs lors du ra-

massage. La redevance incitative vise à intégrer dans la tarification la **reconnaissance des gestes « positifs pour l'environnement »** qui permettent de réduire les quantités de déchets. Ainsi, les habitants qui trient ou compostent auront moins besoin d'utiliser le service de collecte d'ordures ménagères, ils devraient payer un peu moins que ceux qui ne le font pas.

Cette expérimentation permettra d'évaluer les conséquences techniques et financières. Une modification de la tarification, si elle était décidée remplacerait la taxe actuellement perçue.

Une **réunion publique** sera organisée au début de l'année 2009 pour expliquer la démarche engagée et un **document d'information** sera distribué aux Pailletons.

Traversée du bourg



Au début du mois d'octobre, nous avons été interpellés au sujet de la dangerosité de la **traversée de la Départementale 10**. Nous avons reçu des **professionnels** pour étudier ce qu'il était possible de faire dans l'immédiat. La **commission** urbanisme a fait des propositions qui ont été présentées aux personnes à l'origine de la demande puis validées par le **conseil municipal** du 7 novembre.

Ainsi, la commune de Paillet aura, dans les semaines à venir, un **nouveau passage pour piétons** en centre-bourg correspondant à l'endroit où le passage se fait réellement (au niveau de l'abribus). Ce passage sera constitué de bandes blanches sur fond rouge, passage encadré par des « dents de requin » rouges et d'une inscription école sur la chaussée. Espérons que les nombreux conducteurs qui traversent notre commune chaque jour (plus de 7 000), seront sensibilisés et lèveront le pied afin que les piétons, notamment les enfants, puissent traverser cette route de manière plus sécurisée. Par ailleurs, le passage piéton en haut de la Grande rue sera également repeint et celui traversant la rue Guiraud de nouveau tracé.

Un groupe de travail, composé de parents volontaires et d'élus, est mis en place pour réfléchir à d'autres aménagements possibles.

Emploi communal (suite)

Lors du précédent journal, nous avons publié une annonce pour recruter un **personnel de cantine** pour pallier à l'absence d'une employée. Ce poste a été pourvu dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi, emploi aidé par l'Etat et donc moins coûteux pour la commune. Nous devions sélectionner une personne selon les critères suivants: expérience dans le poste, au chômage depuis 6 mois ou âgée de plus de 50 ans. Après avoir reçu de **nombreuses candidatures**, nous avons retenu la seule candidate répondant à l'ensemble de ces critères, **Madame Sylvie Arnaud** à laquelle nous souhaitons bon courage pour les tâches à effectuer aux côtés de Nathalie Ricaud.

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre

Le 11 novembre, nous commémorons le **90e anniversaire de l'armistice** de la première guerre mondiale. A cette occasion, des **enfants de notre école**, accompagnés de leur enseignante madame Marchive et du directeur de l'école monsieur Sonnois, ont lu des extraits de **lettres de Poilus**. Toutes les personnes présentes, notamment les anciens combattants, ont beaucoup apprécié ce moment d'émotion.

Par ailleurs, le **Cercle généalogique et historique garonnais** a présenté, dans les locaux de la mairie, une **exposition sur la guerre 1914-1918** de grande qualité pédagogique appréciée de tous les visiteurs.



Soirée Country

Le 27 septembre dernier, le Comité des Fêtes a organisé une après-midi et une soirée autour de la Country. Nous avons pu constater l'engouement que peut susciter cette musique et tout ce qui l'entoure ainsi que la convivialité ressentie lors de cette manifestation..



Le Comité Consultatif "Environnement et Développement Durable" se réunira le mercredi 10 décembre à 19 h 00. à la mairie.

Rappel: vous êtes tous les bienvenus

Avenir Pailleton

L'assemblée régionale de la **ligue d'aquitaine** a eu lieu à Paillet le 18 octobre dernier. C'était un honneur pour notre commune et notre club d'accueillir un tel événement. Les participants ont particulièrement apprécié l'accueil qui leur a été réservé.

Notre club de hand-ball a bénéficié d'une **aide de la commune et de la communauté des communes** pour mettre en place un placard dans la halle de sports afin de ranger efficacement leur matériel.

Ce club a organisé une soirée **Moules-Frites** le samedi 8 novembre qui a connu un beau succès (plus de 250 personnes).

Le Club a également décidé de préparer **le réveillon de la Saint Sylvestre** (prix 60 €) à Paillet.

Eclairage public

Le conseil municipal du 12 septembre a décidé de mettre en place une **convention d'entretien** pour l'éclairage public avec le SDEEG (Syndicat Départemental pour l'Énergie Électrique en Gironde). Désormais, Paillet devrait être mieux éclairé la nuit. N'hésitez pas à contacter la mairie si votre luminaire public ne fonctionne pas.

Malheureusement, certains éclairages étant trop vétustes, il nous faudra programmer des remplacements dans l'année à venir.



Jardins de la citadelle

L'association « Les jardins de la citadelle » a mis en place des jardins familiaux à Rions et une livraison hebdomadaire de légumes, fromages et yaourts de chèvre et lait de vache cru, issus de l'agriculture raisonnée (le mardi soir à Paillet, salle Escande). Si vous voulez louer une parcelle de terre et être accompagnés dans votre pratique du jardinage, ou acheter des produits alimentaires soutenant ce type de production, vous pouvez contacter l'association au 06 70 04 99 94 (Vincent Joineau)

Mail: jardins.citadelle@orange.fr

Web: <http://jardins.citadelle.over-blog.com>

Rappel site internet : <http://www.mairie-paillet.fr>

Ce site est pour vous une source d'informations, il est mis à jour régulièrement pour vous indiquer les manifestations à venir et vous permet de contacter les élus, notamment le maire.

Liste des lotos à venir

Le 29 novembre (Foyer Rural)

Le 6 décembre (Foyer Rural)

Le 20 décembre (Avenir Pailleton)



Rencontre avec des jeunes pailletons

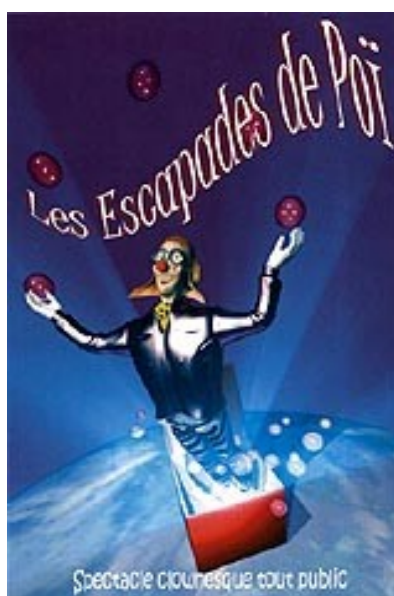
LE 5 DECEMBRE 2008 A 19 H 00

A LA MAIRIE

Jeunes Pailletons de 15 à 21 ans, la municipalité souhaite construire un projet avec vous. Pour que ce projet reçoive votre adhésion, nous organisons une réunion au cours de laquelle vous serez les principaux acteurs. Effectivement, qui sont les mieux placés pour définir la politique de la jeunesse? Si ce n'est vous! Venez exprimer vos envies, vos idées.

Bientôt Noël!

Les **guirlandes de Noël** 2008 dans le village seront en diodes électroluminescentes, soit à LED, certaines sont même munies de panneaux solaires. Et oui, il y en aura peu pour cette première année, mais petit à petit les éclairages du village seront remplacés par ces systèmes à très basse consommation d'énergie ou sans consommation du tout, pour se mettre en conformité avec le Grenelle de l'Environnement.



Noël des enfants

La commune de Paillet invite **tous les enfants**, accompagnés de leurs parents, pour fêter Noël autour d'un **spectacle pour tous** « les escapades de Poï », le **dimanche 14 décembre à 16 heures** dans la salle des fêtes. Un goûter clôturera la représentation.

Marché de Noël

L'école organise un marché de Noël au profit de la coopérative scolaire le **mardi 16 décembre** au foyer rural à partir de 16H30. Venez nombreux.

Listes électorales

RAPPEL: Si vous n'êtes pas encore **inscrit sur la liste électorale**, n'attendez pas, venez à la mairie, muni d'un papier d'identité et d'un justificatif de domicile. Cette inscription doit être réalisée avant le 31 décembre.

Etat civil

Naissances: Marquis- De Franchi Lésia

Grelet Juliette

Mariage: Laurence Belair / Eric Noblet

Décès: Renzo Ragagnin

Nouveaux Pailletons

Vous êtes nouveaux pailletons, arrivés en 2007 ou en 2008? Venez nous rencontrer le **mardi 25 novembre à 19 heures** au café de la liberté.

Mairie

Contact : 05.56.72.14.57

ou mairie@mairie-paillet.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 à 18 h, et mercredi de 14 à 17 h30

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication, composée de Guillemette Majesté, Laurent Bureau, Bruno Martin, Jacques Puech, Boris Hunter, Berthy Lhommelet

Responsable de la publication : Jérôme Gauthier

Ne pas jeter sur la voie publique